



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts de France

Relevé de décisions de la séance du 7 septembre 2017

Président de la séance : Etienne LEFEBVRE

Autres membres présents :

- Denise LECOCQ
- Philippe Ducroq

Décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- PLU Fay St Quentin (60)
- ZA Antilly (60)

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- révision PLUi Thierache Sambre et Oise (02)
- PLU de Vieils Maisons (02)

Avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- réglementation de boisement de Bainghien (62)
- PLU Espaubourg (60)
- PLU Saint-Gobain (02)

Délibération sur un cadrage préalable formel

Néant

Désignation d'un coordonnateur de la MRAe pour un dossier non soumis à délibération collégiale

Néant

Autres décisions

Néant

Le président de séance

Etienne LEFEBVRE